



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Le gouvernement a initié des Programmes d'action de prévention des inondations (PAPI). De la stratégie aux programmes d'actions, cahier des charges

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PAPI DEF 15-02-11 light.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PAPI_DEF_15-02-11_light.pdf)

Que passe-t-il sur l'Adour à Dax ?

Le premier bilan des PAPI 2003-2009 et les travaux du PAPI de l'agglomération dacquoise illustrent parfaitement le début du discours de Jacques Chirac à Johannesburg lors du Sommet mondial sur le développement durable en 2002 : « *La maison brûle et nous regardons ailleurs...* ».

Certes la comparaison est osée puisqu'il n'y a pas le feu, mais si l'on peut arrêter un incendie, on ne sait pas arrêter une inondation.

On se refuse encore et encore à admettre que la rocade est à aggravé la situation. On regarde à l'amont où certes on peut faire des aménagements pour permettre aux crues de s'étaler ...

Pourtant, il serait sans aucun plus intelligent de reconnaître que cet aménagement a été mal conçu et qu'il convient de revoir les calculs réalisés par le Bureau d'étude à l'époque, puis de remédier à cette erreur.

Alors une fois de plus la SEPANSO raconte la triste histoire de cette infrastructure, mais cette fois en faisant une proposition pour remédier aux problèmes que pose ce barrage dans le lit majeur de l'Adour. Le coût de celle-ci peut effrayer, mais, de grâce, que l'on mette en regard le coût des sinistres !

Je remercie tous ceux qui prendront la peine de lire les deux pages suivantes, surtout s'ils en parlent ensuite avec des élus ou des candidats aux futures élections municipales ...

Georges Cingal
Président de la Fédération SEPANSO Landes

Le 26 novembre 2019

“Parole d’expert” : « Qui l’eût crue ? »

« Sachant par ailleurs, que les remblais sur lesquels sera construite la future route seront eux aussi « transparents » et permettront donc aux crues et aux animaux de circuler. » (Jean-Marie Marco, directeur de l’aménagement au Conseil Général, qui maîtrise le projet du contournement routier Est de Dax, répondant au journaliste Serge Airoldi le 20 avril 2007, pour Sud Ouest).

« C’est à Dax que la décrue a commencé le plus tard, mercredi en début d’après-midi, en l’occurrence. » (Sud Ouest du vendredi 22 novembre 2019)



©Jean-Pierre Espil, SEPANSO 40 : « Le contournement Est de Dax, un modèle de transparence ! »

Du 10 décembre 2007 au 25 janvier 2008 a eu lieu l’enquête publique ayant trait au Franchissement de l’Adour de l’Agglomération Dacquoise (ou Contournement routier Est de Dax).

La lecture des documents mis à la disposition du public nous apprendra que diverses simulations hydrauliques ont été effectuées.

Pour une crue centennale, l’exhaussement de la ligne d’eau en amont de l’ouvrage varie avec la longueur du viaduc sur piliers en rive gauche de l’Adour.

Il est de 5 cm avec 5 travées (soit 186 m en rive gauche, option finalement retenue) et de 1 cm avec 8 travées (soit 377 m en rive gauche).

Plus le nombre de travées est important, moindre est l’exhaussement. Or le coût d’une travée de 65 mètres est d’environ 2 millions d’euros et celui d’une route sur remblais de même longueur est de 150000 euros (*page 16, pièce C : notice explicative*).

Les expertises prouvent donc que la construction sur remblais présente un risque d’exhaussement du niveau de l’eau...

Malgré cela, le choix sera la route sur remblais, c'est-à-dire l'économie au détriment de la sécurité !

3,5 km de remblais, dont il faut soustraire 295 m du viaduc, 15 m du pont sur le ruisseau de l'Arroudet et 10 m du pont sur le ruisseau affluent de la Pédouille. L'expansion des crues et les décrues se feront donc uniquement par ces 320 m, soit 9,14 % de la longueur des remblais ! 90,86 % des remblais formeront un barrage en travers du val inondable !

« Une réunion a été organisée en Préfecture le 29 juin 2006 avec le Directeur de Cabinet de la Préfecture et des représentants de la DDE, de la DDA et du Service de l'Aménagement du Conseil Général lors de laquelle les questions hydrauliques et les incidences du projet au regard du Plan de Prévention des Risques d'Inondation ont été présentées. Il a été conclu que « le projet semble avoir un impact non significatif sur l'inondabilité des terres en amont et des mesures compensatoires sont facilement réalisables. » (Page 3, Pièce A : Objet de l'enquête Informations juridiques et administratives)

Impact hydraulique : *« Une étude hydraulique a montré que la réalisation de l'opération conduisait à un exhaussement du niveau de l'eau de 5 cm pour la crue centennale et 3 cm pour la crue décennale. Sept habitations (3 pour la crue centennale et 4 pour la crue décennale) sont inondées alors qu'elles ne l'auraient pas été sans l'opération. Ces impacts peu importants et facilement réparables (hausse des seuils) ont conduit à juger l'impact hydraulique du projet peu significatif sur l'environnement. Trois bâtiments d'Yzosse sont concernés pour la crue centennale et un pour la crue décennale. Ils sont situés en amont et leurs seuils seront relevés afin de les protéger des crues.*

Aucune modification n'est à apporter au Plan de Prévention des Risques d'Inondation. » (Enquête publique, page 6)

Le 30 mars 2008, M. Mazuyer, Commissaire Enquêteur, préconisait *« d'étudier l'incidence d'une plus grande transparence de l'ouvrage sur la diminution du risque d'inondation pour les habitations situées dans les secteurs les plus sensibles, et d'améliorer cette transparence si les conclusions de l'étude complémentaire concluaient à une diminution du risque. » (Page 4 des Conclusions sur 4 pages)*

Avant les remblais, c'est-à-dire avant 2012-2013, les crues duraient à peu près 2 semaines et l'expansion était lente. Après les travaux, le changement fut radical.

Par exemple la crue de 2009, avant les remblais, qui dura de fin janvier à début février (12 jours), eut la même amplitude que la crue de 2013, après les remblais (5,39 m). Pourtant celle de 2013 dura plus de 5 mois (du jamais vu) et le chantier dut être suspendu pendant ce laps de temps.

La crue de 2014 (de janvier à avril), 5^{ème} crue la plus importante depuis 1770 (5,97 m), accentua les erreurs prévisionnelles des études menées. En effet les 3 cm d'augmentation du niveau de l'eau pour une crue décennale (de type 1981, à 6,03 m), en amont des remblais, furent largement dépassés, parfois de 15 à 20 cm, après une montée très rapide des eaux dans les maisons, avant la submersion accidentelle de Dax dans la nuit du 30 au 31 janvier, qui rétablit un peu l'équilibre...

La crue de novembre 2019 (5,13 m) est comparable à celle de 2015 (5,14 m) et la décrue est toujours aussi lente !

Quand les décideurs comprendront-ils enfin la nécessité de restaurer le champ d'expansion des crues ?

A Dax, il suffirait de 3 travées supplémentaires entre le viaduc et le pont sur l'Arroudet !